Les industries en retirent naturellement de grands avantages. Ces genres de prestations d'assistance sociale ne seront nullement réduites. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, on ne peut que conclure que leurs priorités sont mal choisies et qu'on peut leur reprocher leur manque de perspicacité et de compréhension à l'égard d'une véritable priorité nationale. J'espère que cette réponse satisfait le député.

M. Broadbent: Excellente réponse.

M. Kaplan: Allez-vous continuer demain matin?

M. Saltsman: Volontiers. Si la Chambre consent à l'unanimité à m'accorder plus de quarante minutes, je le ferai ce soir; sinon, j'attendrai à demain. J'aurais préféré parler pendant dix, quinze ou vingt minutes.

• (2010)

Je suis certain que d'autres conviendraient avec moi que j'aurais parlé moins longtemps, si j'avais senti que le gouvernement, ou au moins le premier ministre suppléant, cet homme très distingué, avait compris mes propos et l'importance de maintenir un engagement au chapitre des soins médicaux. Si le premier ministre suppléant se levait pour dire qu'il a écouté les arguments présentés par l'opposition, qu'il comprend ce que nous disons et qu'il est prêt à retarder l'adoption de cette mesure législative et à dire à la Chambre qu'il attendra d'avoir rencontré les provinces, alors je me rasseoirais volontiers en ayant le sentiment d'avoir accompli quelque chose de valable en présentant ces idées. Toutefois, le gouvernement ne semble nullement avoir l'intention de participer à ce débat ou de réfuter les arguments de l'opposition. J'imagine qu'on a dit aux députés d'arrière-ban de n'offrir aucun encouragement.

Je suis plutôt surpris que le député de Pontiac (M. Lefebvre) se soit montré si généreux à mon endroit. C'est un homme très capable. Je pense qu'il mérite de faire partie du cabinet, mais je me demande quelles seront les répercussions sur ses chances d'y accéder.

Une voix: Vous êtes aussi un commettant de Pontiac.

M. Saltsman: Si j'étais un de ses commettants, je lui écrirais tous les jours.

Une voix: Pour lui dire de se déniaiser.

M. Saltsman: Je serais plus poli. Dans Waterloo, nous sommes plus directs; nous n'y allons pas par quatre chemins. J'aurais dit au député de Pontiac que je comprends que le whip lui ait dit de ne rien faire pour retarder l'adoption de la mesure législative, mais qu'à mon avis un homme de son intelligence n'accepterait pas cela et se lèverait à la Chambre des communes pour dire que le programme de soins médicaux est un des meilleurs à avoir été présentés à la Chambre.

Je lui dirais qu'il peut à mon avis s'estimer fier du fait que le parti libéral l'ait institué après 35 ans d'insistance de la part du NPD. Je lui dirais qu'il s'agit néanmoins d'une Soins médicaux—Loi

chose pour laquelle il devrait s'attribuer un peu de mérite. Il devrait dire qu'il s'agit d'une bonne loi et que le gouvernement a l'intention de respecter l'engagement pris envers les provinces au moment de son adoption. Je pourrais même dans ces conditions voter pour lui comme député—il serait très inhabituel pour moi de faire une chose comme celle-là—parce que cela serait justifié dans les circonstances. Je crois qu'il y a bien des députés de l'autre côté de la Chambre qui ne se sentent pas très à l'aise à cause de ce que le gouvernement nous a proposé.

M. Nystrom: Comme Gus MacFarlane.

Mlle Nicholson: Prenez-vous en donc à moi à mon tour.

M. Saltsman: Je n'oserais m'en prendre au député de Trinity (M^{ne} Nicholson). Elle a fait une carrière honorable dans le domaine des services sociaux. Je suis persuadé qu'elle se préoccupe beaucoup des gens qui seront touchés par la réduction des dépenses au titre de l'assurance-maladie, car elle sait que même si nous n'avons pas réussi à réduire l'écart de revenus entre les gens qui occupent le bas de l'échelle et ceux qui en occupent le sommet, l'une des choses que nous avons du moins réussi à accomplir, c'est d'assurer la même qualité de services médicaux à tous les citoyens du pays.

Le seul véritable progrès que nous ayons accompli au Canada dans la lutte contre la pauvreté a été de fournir des services à la population. Le régime d'assurance-maladie est compensateur. Pour obtenir des soins médicaux au Canada actuellement, il n'est pas besoin d'être riche. Tous les Canadiens peuvent bénéficier des services médicaux de sorte que dans ce domaine, c'est l'égalitarisme absolu. Je crois que l'honorable représentante de Trinity en conviendra. J'accueillerais certes sa participation au débat, car elle pourrait nous faire profiter de ses conseils pour étayer les arguments que nous invoquons de ce côté-ci de la Chambre.

Apparemment mes remarques ont donné satisfaction aux députés. On ne semble pas vouloir poser d'autres questions. Je crois avoir rempli la promesse que j'ai faite au député de Winnipeg-Nord-Centre au sujet de la limite de 40 minutes. Je remercie donc les députés de leur attention consciencieuse.

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, le débat sur le bill à l'étude me ramène à quelques années passées, alors que le premier ministre (M. Trudeau) révisait les vieux programmes à frais partagés et en inventait de nouveaux. On claironnait alors l'avènement de l'assurance-maladie. Les provinces étaient invitées à participer mais on leur disait qu'elles pouvaient s'en abstenir. Elles avaient le choix. Maintenant, les rôles sont renversés. Le premier ministre informe les provinces que le gouvernement veut tirer sa révérence.

Si, avant de déposer le bill, le premier ministre avait consulté les provinces, cela aurait aidé un peu. Mais, comme d'habitude, les provinces ont appris que le gouvernement songeait à proposer des réductions seulement une fois le bill couché sur papier et déposé à la Chambre. De nombreuses conférences fédéral-provinciales ont été tenues. Il aurait fallu en consacrer une à l'étude de cette question sérieuse préalablement à la rédaction ou au dépôt du bill. Mais tel n'a pas été le cas. Voilà un exemple de la manière dont le gouvernement libéral impose sa volonté ou